

Assemblée Générale des adhérents au Plan Groupama Nouvelle Vie

10 JUIN 2021

Projet de procès-verbal

Membres du Comité de Surveillance :

Estelle POCHAT, Présidente et adhérente
Ludovic DUFOUR, Membre du Comité et adhérent
Roland JOLIVOT, Membre du Comité

Participaient également :

Pierre BEAUMIN, Administrateur
Guy FAUCHEUX, Administrateur
Jean-Claude GIOVANSILI, Administrateur
Serge LEVEQUE, Administrateur
Claude NECTOUX, Administrateur

Chantal COLOMBIER, Groupama Gan Vie
Pierre LE MOINE, Groupama Gan Vie
Vincent ROUHIER, Expert-comptable
Eric SCHOTT, Groupama Gan Vie

ORDRE DU JOUR

- I. Présentation du rapport de l'assureur sur l'équilibre actuariel et la gestion administrative, technique et financière du Plan Groupama Nouvelle Vie, après information du Comité de surveillance.....3
- II. Approbation du budget prévisionnel pour 20225
- III. Questions diverses6

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Madame Estelle POCHAT.

La tenue de notre Assemblée Générale s'inscrit dans le contexte évolutif d'épidémie de coronavirus (covid-19) et afin de lutter contre la propagation du virus, les dispositions prévues par la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prorogée et modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 et le décret n°2020-418 du 10 avril 2020 prorogé et modifié par le décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020, le Comité de surveillance a décidé de tenir à huis clos cette présente Assemblée.

Estelle POCHAT

Je vous propose d'ouvrir cette Assemblée Générale.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux statuts de l'Association pour vous présenter le rapport de l'assureur relatif au Plan Groupama Nouvelle Vie et soumettre à votre approbation le budget prévisionnel 2022 du Plan Groupama Nouvelle Vie.

Selon l'article 39 des statuts de l'Association APERIA, un quorum de 1 000 adhérents ou 1/30^{ème} des adhérents est requis sur première convocation. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée est convoquée et délibère valablement sans condition de quorum.

Avons-nous atteint le quorum ?

Le quorum n'est pas atteint, puisque 186 adhérents ont donné pouvoir à la Présidente. Le nombre d'adhérents au Plan étant de 22 153, le quorum n'est pas atteint. L'Assemblée Générale cesse donc immédiatement, pour se réunir sur deuxième convocation, aucune condition de quorum n'étant alors nécessaire. Cette Assemblée Générale peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale est close à 10 heures 10.

La nouvelle Assemblée Générale est ouverte à 10 heures 15.

Estelle POCHAT

Nous allons poursuivre tout de suite l'Assemblée Générale. Je propose de vous en rappeler l'ordre du jour.

- Présentation du rapport de l'assureur sur l'équilibre actuariel et la gestion administrative, technique et financière du Plan Groupama Nouvelle Vie, après information du Comité de surveillance.
- Approbation du budget prévisionnel 2022.

Vous pourrez ensuite poser vos questions.

I. Présentation du rapport de l'assureur sur l'équilibre actuariel et la gestion administrative, technique et financière du Plan Groupama Nouvelle Vie, après information du Comité de surveillance.

Pierre LE MOINE

Le plan est basé sur des supports en unités de compte et un support en euros. Il existe cinq supports principaux en unités de compte, que vous connaissez, ainsi que deux modes de gestion, la gestion pilotée (selon trois profils : prudent, équilibré, dynamique), en ligne avec la réglementation, et la gestion libre. Le portefeuille représente 18 070 contrats au 31 décembre 2020 sur Groupama Nouvelle Vie, contre 3 077 en décembre 2019, le produit ayant été lancé en 2019. L'année 2020 a donc été intense en termes de production. Le produit a rencontré un vif succès. Les réseaux

Groupama et GAN représentent 10 % des parts de marché à fin décembre. Cela traduit le succès rencontré par ce type de produits. La gestion pilotée représente 98 % des contrats. C'est ce que nous préconisons pour nos clients.

Jean-Claude GIOVANSILI

Cela signifie qu'il n'y a eu que 150 000 contrats vendus pour toute la France.

Pierre LE MOINE

Il faut aussi prendre en considération les réseaux GAN, et pas uniquement l'APERIA.

Jean-Claude GIOVANSILI

Combien de contrats ont-ils été vendus en France ? Ce produit rencontre-t-il du succès en France ?

Pierre LE MOINE

Oui, ce produit rencontre un vif succès en France. Sur l'ensemble du marché, nous étions à plus d'un million de contrats fin mars, ce qui est assez remarquable.

Roland JOLIVOT

Les magazines et les journaux de conseil en matière de placements financiers étaient dithyrambiques sur le nouveau plan. Apparemment, l'opportunité est belle, mais il convient d'en profiter.

Pierre LE MOINE

A mon sens, c'est réellement un bon produit. L'âge moyen des adhérents est relativement bas (46 ans), pour une prime moyenne annualisée de 1 239 euros, soit une centaine d'euros par mois. Les contrats Madelin, ancêtres des PERIN, offraient davantage de garanties prévoyance. Ces produits sont plus orientés vers le grand public. 1,2 % des contrats sont assortis d'une garantie prévoyance. Le montant total des cotisations encaissées représente 59,8 millions d'euros, dont 80 % en unités de compte. Les transferts entrants représentent 36 millions d'euros, puisque ce type de contrats permet de recueillir les PERP, les Madelin et les articles 83. Les provisions mathématiques représentent un montant de 67,5 millions d'euros, dont 18 % sur le support en euros et 81 % sur les supports en unités de compte.

Les prestations représentent un montant global de 321 000 euros, dont 64 % en rachats et 36 % en termes. Les cas de sortie concernent essentiellement l'achat de la résidence principale.

Les frais de chargement sur primes représentent pour leur part 630 000 euros, les frais de chargement sur encours, 165 000 euros et les frais d'association, 1 000 euros. Le fonds Euro a été revalorisé à hauteur de 90 centimes, sachant qu'il ne représente pas l'essentiel des provisions mathématiques.

Quant à la performance des supports en unité de compte, et en dépit d'une année 2021 chahutée, les résultats sont tous positifs sur une année, avec notamment un rebond assez fort après la baisse de mars 2020 et en particulier une belle performance de Groupama Horizon Actions Monde (+ 12 %).

Estelle POCHAT donne lecture de la première résolution.

« L'Assemblée Générale prend acte de la présentation du rapport de l'assureur sur l'équilibre actuariel et la gestion administrative, technique et financière du Plan Groupama Nouvelle Vie, après information du Comité de Surveillance. »

La première résolution est adoptée à l'unanimité.

II. Approbation du budget prévisionnel pour 2022

Estelle POCHAT

Je vous propose de procéder à la présentation du budget prévisionnel 2022.

Vincent ROUHIER

La colonne 2021 du tableau présenté ne constitue pas une réelle version actualisée, puisqu'aucun budget voté PERIN n'avait été établi en 2019. Il s'agit donc d'une version actualisée, mais non votée. En 2021, la trésorerie initiale s'établissait à 196 365 euros, correspondant aux cotisations et droits d'entrée accumulés, auxquels s'ajoutent 319 561 euros de ressources complémentaires en 2021. Les ressources se décomposeront entre 225 000 euros de droits d'entrée, correspondant aux nouvelles adhésions, et 54 000 euros de cotisations, correspondant aux cotisations annuelles payées par les adhérents ayant plus d'un an de contrat. Les emplois représentent un coût de 156 193 euros. Ce coût est essentiellement lié à l'impôt sur les sociétés, puisque le PERIN est soumis à des charges assez faibles. Pour 2022, la trésorerie initiale s'établirait à 359 733 euros. Les ressources seraient légèrement en baisse pour s'établir à 247 850 euros, puisque la frénésie d'adhésions devrait se calmer, le nombre d'adhésions étant estimé à 7 500 nouvelles adhésions en 2022.

Pierre LE MOINE

La progression semble néanmoins se poursuivre.

Vincent ROUHIER

Nous nous projetons dans un an. Nous pouvons néanmoins accroître cette estimation.

Pierre LE MOINE

Il convient d'être prudent, mais nous restons confiants. Le produit poursuit sa progression par rapport à l'année dernière. Il a réellement trouvé sa place dans le paysage. Il convient donc d'envisager des reversements et de nouvelles adhésions au cours de l'année à venir.

Vincent ROUHIER

Soit. Nous pouvons accroître légèrement les ressources, sur le plan de l'affichage. Cependant, en Assemblée Générale, il me semble un peu délicat d'envisager un amendement du budget, sauf en cas d'information spécifique sur ce sujet.

Concernant les emplois, le montant de l'impôt diminue, puisque nous prévoyons moins de ressources. Le montant de la convocation à l'Assemblée Générale augmente dans le même temps, puisque le nombre de convocations croît. Cela représente 112 378 euros d'emploi. La trésorerie finale s'établit à 495 205 euros, ce qui représente un niveau confortable trois ans après le lancement du produit. Il faudra songer à l'utiliser.

Eric SCHOTT

Sur le PERIN, 92 % des convocations à l'Assemblée Générale ont été transmises par mail.

Vincent ROUHIER

Voilà pour la présentation du budget. Nous pouvons procéder au vote.

Estelle POCHAT donne lecture de la deuxième résolution.

« L'Assemblée Générale, après présentation par le Conseil de Surveillance du budget prévisionnel pour l'exercice 2022, approuve ce budget. »

La deuxième résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Estelle POCHAT donne lecture de la troisième résolution.

« L'Assemblée Générale confère tout pouvoir au Président pour accomplir toute formalité légale et réglementaire. »

La troisième résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

III. Questions diverses

Estelle POCHAT

Avez-vous des questions diverses ?

Roland JOLIVOT

Avons-nous reçu des questions écrites ? Nous avons examiné la boîte aux lettres de l'Association.

Eric SCHOTT

Nous n'avons reçu aucune question écrite. Le prestataire téléphonique n'a fait état d'aucune question.

Estelle POCHAT

Je vous remercie et vous propose de clore cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ordinaire est close à 10 heures 35.